

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Crevon, 19 janvier 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 2 p. (251r, 252r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Crevon, 19 janvier 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47561>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 janvier 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Creton](#)

Lieu de destination 79, rue du Champ-des-Oiseaux, Rouen (Seine-Maritime)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Godin communique à Crevon le montant des remises de fin d'année. Sur la distribution des produits.

## Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures](#),  
["Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Versailles 19 Janvier 76

Monsieur Crevor.

Vous allez probablement recevoir une lettre de l'usine qui modifiera les termes de fin d'année de la façon suivante :

de 500 à 1000 <sup>frs</sup>	1 %
de 1001 à 2000	6 %
de 2001 à 3000	7 %
de 3001 à 5000	8 %
de 5001 à 8000	9 %
de 8001 et au dessous	10 %

Si, (ce que n'arrivera pas) quelque un proposait de songer pour l'année pour un chiffre d'affaire au dessus de 10 000 francs, et au moins égal à

celui de 1869, je pourrais examiner la question de savoir si l'y aurait lieu d'accorder une remise plus élevée que 10 %.

J' trouve que nous nous préoccupiez trop de notre tournée ; faites des affaires et nous verrons ensuite comment les itinéraires seront établis. Nous avons tout de me dire que des engagements sont pris ; les intérêts de l'usine sont ce que j' dois voir pour donner du travail aux ouvriers.

Quant au supplément, les ordres sont donnés à l'usine, non seulement pour vous, mais pour les autres voyageurs.

J'ai bien l'honneur de vous saluer. Godin